

Québec, le 29 mai 2007

Monsieur Pierre Duchesne
Responsable de l'aménagement
MRC de Pontiac
602, route 301, C.P. 460
Campbell's Bay (Québec) J0X 1K0

**Objet : Projet d'établissement d'un lieu d'enfouissement technique à
Danford Lake**

Monsieur,

À la suite de la première partie de l'audience publique tenue les 15, 16, 17 et 18 mai sur le projet mentionné, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier, vous soumet les questions en annexe.

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 8 juin prochain, compte tenu de la deuxième partie de l'audience débutant le 12 juin prochain à la municipalité de Low.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Coordonnatrice du secrétariat
de la commission



Renée Poliquin

Un participant rapporte que, selon un article récent du Ottawa Citizen¹, la Ville d'Ottawa aurait reçu des propositions de dix compagnies pour l'assister dans la gestion de ses matières résiduelles. Selon cet article, la Ville prévoit analyser de façon détaillée les propositions reçues avant de faire un choix sur la solution à privilégier. Le participant se demande pourquoi une approche d'appel d'offres ne pourrait pas être employée pour la gestion des matières résiduelles dans la région de l'Outaouais.

Lors de l'audience, la MRC de Pontiac a précisé avoir identifié l'enfouissement technique comme la solution à privilégier à court terme (DT1, p. 29 et 30). Elle a aussi identifié l'emplacement de Danford Lake proposé par le promoteur LDC comme le site d'intérêt régional pour l'aménagement d'un lieu d'enfouissement technique.

- 1. Selon la MRC de Pontiac, une approche par appel d'offres aurait-elle pu être utilisée pour déterminer une solution de gestion des matières résiduelles et pour identifier les lieux de disposition pour la MRC et pour la région ?**
- 2. Avant de faire ces choix, la MRC avait-elle entrepris des démarches pour solliciter des propositions de solution pour la gestion de ses matières résiduelles ? Si oui, lesquelles ? Sinon, expliquez pourquoi.**

1. Tobin Dalrymple, The Ottawa Citizen, 16 mai 2007. *Ten waste disposal companies want to help Ottawa get rid of garbage without expanding landfills.*